

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2016

1. COMPTE DE GESTION 2015 DU RECEVEUR-COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU MAIRE – AFFECTATION DES RESULTATS :

- Budget Annexe Lotissement du Parc : les résultats 2015 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 0.32 € et un déficit de fonctionnement de 15 406.03 €. Ces deux montants feront l'objet d'un report sur 2016.
- Budget Annexe Chaufferie : les résultats 2015 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 57 142.00 € et un déficit de fonctionnement de 84 008.16 €. Ces deux montants feront l'objet d'un report en 2016.
- Budget Annexe de l'Hôtel de l'Union : Les résultats 2015 sont approuvés. Ils font apparaître un déficit d'investissement de 94 858.18 € et un excédent de fonctionnement de 4 423.84 €. Ce dernier montant sera affecté en 2016 au compte 1068 pour couvrir partiellement le déficit d'investissement.
- Budget Annexe le Cheval Blanc : les résultats sont approuvés. Ils font apparaître un déficit d'investissement de 19 289.38 € et un excédent de fonctionnement de 11 656.16 €. La somme de 11 656.16 € sera affectée en 2016 au compte 1068 en section d'investissement pour couvrir partiellement le besoin d'autofinancement.
- Budget Assainissement : les résultats 2015 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 1 125.87 € et un déficit de fonctionnement de 10 147.46 €. Ces deux montants feront l'objet d'un report sur 2016.
- Budget Commune : les résultats 2015 sont approuvés. Ils font apparaître un déficit d'investissement de 48 543.62 € et un excédent de fonctionnement de 413 944.45 €. La somme de 66 180.62 € sera affectée en 2016 au compte 1068 en section d'investissement pour couvrir le besoin d'autofinancement, le reste soit 347 763.83 € sera repris en 2016 en excédent de fonctionnement.

2. ADHESION AU RESEAU FREDON AUVERGNE :

Considérant les nombreuses actions du réseau en faveur de la prévention et de la gestion du végétal, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'adhérer au réseau.

3. ADHESION A LA FEDERATION DES MAIRES RURAUX DE L'ALLIER :

Considérant le soutien apporté aux communes rurales par la fédération des maires ruraux de l'Allier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à la Fédération départementale des Maires Ruraux de l'Allier.

4. COMMUNE NOUVELLE :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide la création d'une commune nouvelle par regroupement des Communes de Meaulne et Vitray avec effectivité au 1^{er} juin 2016. Cette dernière sera dénommée Meaulne-Vitray.

QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement de la Route d'Ainay et lieu dit les Brosses: un programme de travaux pluriannuel sera mis en place pour le busage du fossé, coté gauche en montant sur Ainay.
- Une étude pour la numérotation des maisons des lieux dits sera réalisée par la poste en 2016.
- Un devis a été demandé pour la délimitation d'un chemin communal limitrophe avec Vallon en Sully.
- Etude sur le clocher de l'église : l'architecte a commencé les relevés mardi 15 mars.
- Réunion de la Commission finances le mardi 12 avril à 17h en Mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 12 avril à 20h15 à la Mairie de MEAULNE.

